



Union Wallonne des Architectes – rue Saucin 70 – 5032 Isnes (Gembloux)
tél. +32 (0)81 28 05 43 – secretariat@uwa.be – www.uwa.be

Grand Prix d'Architecture de Wallonie :

les inscriptions sont ouvertes



L'Union Wallonne des Architectes (UWA) et la Maison Régionale d'Architecture et d'Urbanisme (MRAU) donnent le coup d'envoi de la 6^e édition du Grand Prix d'Architecture de Wallonie.



LRArchitectes
© Nicolas da Siva Lucas



Syntaxe Architectes – artau architectures
© U. Pekli



Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme
© M. Faivre

800 candidats, 5 catégories, 3 prix transversaux. En 5 éditions, le Grand Prix d'Architecture de Wallonie en a vu passer, des projets de qualité !

A l'heure où la société connaît une crise mondiale sans précédent, le secteur de la construction tire son épingle du jeu. L'UWA et la MRAU n'en ont jamais douté : l'architecture s'affirme comme un élément clé du bien-être des habitants, des travailleurs, des voyageurs, des acteurs du quotidien.

Une notion qui ne fait que confirmer la volonté de donner un coup de projecteur sur le meilleur de l'architecture wallonne et sur ceux qui la produisent. L'UWA et la MRAU donnent ainsi le coup d'envoi du prochain Grand Prix d'Architecture de Wallonie. Organisé depuis 2010 avec le soutien des pouvoirs publics et de partenaires privés, vitrine du savoir-faire wallon, il est aujourd'hui le concours d'architecture le plus important de la Région. Il permet de récompenser les réalisations remarquables neuves ou rénovées, représentatives de la diversité du patrimoine récent de Wallonie, et offre aux architectes l'opportunité de mettre en avant leurs productions et le territoire qu'ils ont transformé.

Les projets candidats, tous sortis de terre depuis moins de 8 ans, sont sélectionnés pour leurs qualités, leur philosophie et leur intégration dans le tissu existant. Leur originalité, leur subtilité, leur audace, mais aussi leur précision. Ils s'intègrent dans différentes catégories : habitat individuel, habitat collectif, bâtiment public à usage non résidentiel, ouvrage d'art ou espace architecturé, réalisation hors Wallonie d'un architecte wallon. En marge de ces catégories, trois prix transversaux sont également remis : le prix du jeune architecte (moins de 40 ans), le prix du patrimoine et le prix de la reconstruction sur la ville.

Les candidats sont départagés par un jury international. Après avoir désigné durant des années les lauréats sur base de leur dossier de candidature, les jurés sillonnent désormais la Wallonie pour découvrir de leurs propres yeux les projets qu'ils ont présélectionnés. Au terme de ces quelques jours, ils détermineront les lauréats, qui seront connus lors de la cérémonie de proclamation organisée au Théâtre de Namur le 18 novembre 2021.



Inscriptions sur www.gpaw.be
jusqu'au 30 juin 2021.